



Les études supérieures

■ Les formations proposées au pôle supérieur de Notre-Dame

- BTS Métiers de l'Eau
- BTS Management des Unités Commerciales
- BTS Assistant de Manager
- BTS Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie
- Forma PRO Esthétique - Parfumerie
- Prépa Concours I.F.S.I.

■ Sous contrat avec l'État

Le lycée Notre-Dame Guingamp est un établissement privé sous contrat avec l'Etat. Dans un établissement privé « sous-contrat », la formation des professeurs, les programmes scolaires, les horaires sont conformes aux exigences de l'Education Nationale. Les enseignants sont soumis aux contrôles pédagogiques de leur Ministère de Tutelle.

■ L'esprit campus

Notre-Dame met à la disposition de ses étudiants des outils pédagogiques et techniques (Salle multimédia, hall technologique, laboratoires...).

■ Une vie étudiante dynamique

Elément important du dynamisme local, la vie étudiante rythme aussi celle du lycée. Au pôle étudiant de Notre-Dame, la formation humaine ne se limite pas à la seule activité scolaire et pédagogique organisée dans le cadre des cours.

En effet, le pôle étudiant permet à chacun, en fonction de ses envies, de s'engager dans la vie associative et de se rendre acteur de sa formation (associations étudiantes : Venus Beauté, Ad'quate, BDE...).

Tout au long de l'année, de nombreux

spectacles et expositions ponctuent la vie culturelle de Guingamp : le théâtre du Champ au Roy, la chapelle de la mairie, le centre culturel et sa médiathèque.

■ Les sports et la culture

Le sport tient une place de choix dans le panel d'activités de loisirs proposé à Guingamp (athlétisme, boxe, canoë-kayak, danse, football, hand-ball, patinage, tennis...). La piscine ludique est ouverte toute l'année tout comme le cinéma.

■ Le service restauration

Une carte informatisée est distribuée à tous les étudiants en début d'année scolaire leur permettant de manger le midi et le soir au self du lycée. Le règlement des repas se fait à la comptabilité au tarif CROUS.

■ Le logement à Guingamp

Afin de faciliter le logement des étudiants, le lycée met à disposition une liste actualisée de logements privés.

■ Les aides financières

Le lycée est habilité à recevoir des étudiants boursiers.

Pour les BTS : demande de bourse d'enseignement supérieur à effectuer par internet sur le site www.crous-rennes.fr avant fin avril.

■ Les assurances

L'établissement a souscrit à un contrat de groupe couvrant la responsabilité civile. Il est donc inutile de nous fournir l'attestation de votre propre assurance.

A savoir

Etudiant - surveillant

Une façon originale de vivre ses études... Le statut d'étudiant-surveillant.

Chaque année, une dizaine d'étudiant(e)s bénéficie de ce statut.

Il s'agit d'assurer en dehors des heures de cours des missions de surveillance et d'encadrement de nos plus jeunes élèves : surveillance des études, des foyers, du self... Les horaires de ces missions sont tout à fait compatibles avec le travail personnel demandé aux étudiants.

Avantages :

Se constituer une expérience professionnelle originale et valorisante sur un C.V.

Participer de l'intérieur à la vie de l'établissement. Bénéficier d'une chambre et des repas à Notre-Dame et d'une réduction de 50 % sur la contribution des familles hors fournitures.

Si cela vous intéresse, il suffira de joindre au dossier d'inscription une lettre manuscrite de motivation, à l'attention du chef d'établissement.